

Fiche technique « Précautions complémentaires Contact »

 Annecy • Rumilly • Saint-Julien • Pays de Gex • Valserhône	Equipe Mobile d'Hygiène Centre Hospitalier Annecy Genevois	V2 Date d'application : [xx/xx/xx] Page : 1/2
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

LA MISE EN PLACE ET LA LEVEE SE FONT SUR PRESCRIPTION MEDICALE

NB : Si suspicion, mise en place par les IDE puis régularisation par médecin coordonnateur ou médecin traitant



INFORMATION INTERNE – EXTERNE / SIGNALÉTIQUE

Information en interne	Prescription médicale dans dossier résident
	Transmissions ciblées : Inscription de la mise en place/levée
	Si chambre double, organiser l'information et la protection de la personne partageant la chambre
	Information de l'ensemble des personnels de l'EHPAD : agents de soins, restauration, entretien, maintenance, animation
Information des résidents – Renforcer l'hygiène des mains	
Signalétique spécifique sur porte chambre du résident cas (Annexe N°1)	
Information intervenants/ professionnels extérieurs...	Information famille, visiteurs, intervenants externes (Annexe N°1)
	Information écrite et orale en cas de transfert ou de sortie de la structure d'accueil et du personnel de transport

REGLES POUR LES SOIGNANTS

Hygiène des mains	Désinfection des mains selon les précautions standard : privilégier la FHA, lavage requis si les mains sont souillées
EPI	Tablier plastique à usage unique : à revêtir pour tout contact direct avec le résident ou son environnement
	Pas de port de gants systématique : uniquement selon les indications des précautions standard (pas de gants si soin sur peau saine)

REGLES POUR LE RESIDENT

Activités/sortie de chambre :

- ⇒ **Circulation du résident hors de sa chambre :**
 - Hygiène des mains du résident à la SHA +++**
 - a. À la sortie de sa chambre
 - b. Avant et après les activités
 - c. Aux moments de restauration
 - Protéger les lésions infectieuses** (pansement occlusif, protection propre ...)
- ⇒ **Utilisation exclusive de ses propres sanitaires** dans la mesure du possible (en particulier en cas de GEA)

REGLES POUR LES VISITEURS

Désinfection des mains : avant l'entrée dans la chambre du résident et à la sortie de la chambre avec la SHA

Ne pas utiliser les sanitaires du résident (en particulier en cas de GEA)

LOGISTIQUE GENERALE

Bionettoyage chambre et sanitaires	Au quotidien : Bionettoyage de la chambre du résident, de ses sanitaires + des mains courantes, des sanitaires communs et en général des zones de contact <ul style="list-style-type: none"> • Selon procédure habituelle • Utiliser un DDS répondant à la norme à la norme de virucidie NF 14476 complète (active sur le norovirus) [rajouter DDS utilisé à l'EHPAD] en cas de diarrhée d'origine virale suspectée ou confirmée (à continuer jusqu'à au moins 48H après l'arrêt des symptômes)
Matériel de soins réutilisable	Matériel à usage unique ou individualisation à privilégier
	Si matériel mutualisé : aucun dispositif réutilisable ne sort de la chambre sans être bionettoyé par essuyage avec lavette + DDS En cas de diarrhée d'origine virale suspectée ou confirmée, utiliser un DDS répondant à la norme à la norme de virucidie NF 14476 complète

Gestion des excreta : Bassins, urinaux, chaises-pots	<p>Selon les précautions standard :</p> <p>Port de tablier plastique/gants à usage unique lors de la manipulation des bassins/urinaux/pot de chaise-pots.</p> <p>Entretien immédiat dans lave-bassin sans vidange préalable : [à supprimer si absence de lave bassin]</p>
	Utilisation de sacs protège-bassins si diarrhée d'origine infectieuse puis élimination en DASRI suivi de l'essuyage humide au DDS
Déchets	DASRI et DAOM : tri selon procédure habituelle – Les protections vont en DAOM sauf si diarrhée d'origine infectieuse (éliminées alors en DASRI).
Linge sale	Linge du résident traité par l'EHPAD : [procédure habituelle de la lingerie]
	<ul style="list-style-type: none"> Linge du résident traité par la famille : pas de stockage (évacuation quotidienne), emballage plastique, pas de manipulation avant lavage [à adapter selon la structure] Lavage à 40° ou double cycle lors des lavages inférieurs à 40°
Vaisselle	Traitemet habituel
Consommables entrés en chambre	A utiliser pour le résident, ne pas les sortir de la chambre (limiter les stocks dans la chambre / maximum = 24h)